

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 1 50 4 7 14
Etranger 3 6 14 28

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal 114 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 50
L'Etranger... 55
Réclamations... 50

Nouvelles du jour

L'opinion suisse sur l'invite de M. Wilson.

Dans la note qu'il a adressée aux neutres pour les inviter à rompre avec l'Allemagne, à l'exemple des Etats-Unis, M. Wilson confirme que, si l'Allemagne met à exécution les mesures qu'elle a annoncées, il demandera au Congrès américain l'autorisation d'employer la force nationale pour protéger les citoyens des Etats-Unis.

Il est peu probable que le gouvernement allemand tiennne compte de cette menace, et tout semble indiquer que la guerre germano-américaine est prochaine. La nouvelle en est saluée avec une joie profonde par les Alliés, comme si elle était déjà annoncée effectivement.

Le Brésil se joindra sans doute à l'action américaine.

A Paris et à Londres, on espère aussi quelque peu sur une détermination analogue de l'Espagne. Mais ceci est bien moins certain, parce que l'Espagne, sachant que la rupture diplomatique et probablement la guerre avec l'Allemagne entraîneraient au même conflit avec l'Autriche-Hongrie, a une raison de plus d'hésiter, vu les liens créés entre Vienne et Madrid par la reine-mère Marie-Christine.

Une dépêche de New-York au Temps dit que les Etats-Unis préparent une armée de deux millions d'hommes, mais qu'aucune portion de cette armée ne sera envoyée en Europe pendant le temps d'instruction. A l'astar des dispositions du Japon, le plan américain est simplement d'avoir une armée formidable prête. Cette organisation suppose de gigantesques et nombreuses fabriques d'armes.

En fait de marine, les Etats-Unis sont au point. Ils ont quarante cuirassés munis de grosse artillerie, quelques petits croiseurs à 25 nœuds de vitesse, 61 torpilleurs et une cinquantaine de sous-marins.

Les Anglais ont obtenu un avantage au nord de la Somme, dans le secteur de l'Ancr; ils ont poussé leurs lignes en avant, à l'est de Beaucourt; la contre-attaque allemande n'a pu leur reprendre qu'une partie du terrain conquis.

Tout comme il y a une année, à pareille époque, la presse est lancée à fond de train dans le champ des hypothèses, au sujet de la prochaine campagne. Nous avons esquisé, avec une prudente réserve, les possibilités qui paraissent les plus susceptibles de réalisation. Qui se fût attendu, en janvier 1916, à l'attaque de Verdun? Qui aurait pensé, en juin, que les Alliés prendraient l'offensive sur la Somme? Pendant qu'ils préparaient mystérieusement leur coup de théâtre, les Allemands, pour donner le change, saluèrent Belfort d'un bombardement à longue portée qui semblait un avertissement. Le prince impérial venait se montrer dans le Sundgau. Tout cela n'était que feintes. Quant aux Alliés, leur branlebas de Picardie fut une surprise pour les profanes. On avait envisagé ce secteur comme plutôt favorable à une offensive allemande, qui aurait eu, dans Amiens, un objectif de premier ordre. On s'était attendu à voir les Alliés reprendre le thème de l'attaque simultanée en Champagne et en Artois.

Ce qui semble logique au spectateur éloigné n'est pas toujours au choix de l'acteur qui est aux prises avec les réalités. Les Français et les Anglais attaquèrent en Picardie parce que c'est là que leurs lignes se rejoignaient et que les expériences avaient montré la nécessité de ce coude-à-coude pour l'armée anglaise, encore trop jeune pour être livrée à elle-même dans une grande opération. Quant au choix de Verdun par l'état-major allemand, alors qu'on se serait attendu plutôt à une tentative de trouée en Lorraine, les raisons qui l'ont déterminé apparaissent peut-être mieux aujourd'hui qu'il y a un an.

L'opinion française voue en effet, depuis quelques mois, un intérêt extrêmement vif à la question du recouvrement du bassin métallurgique de Briey, qui s'étend entre Verdun, Metz et Longwy. L'occupation de Briey fut un des premiers soucis des Alle-

mands, qui s'en saisirent le 6 août 1914. Ils mettaient ainsi la main sur le principal réservoir métallurgique de France. Nul ne se douta alors des conséquences qu'allait avoir pour la force militaire de la France la perte de ce territoire.

L'illusion qu'on avait d'une guerre de mouvements, relativement courte, dit le général de Malleterre, ne prédisposait pas à tenir compte de certaines considérations économiques. On craignait peut-être aussi de livrer une bataille prématurée et incertaine dans ces régions industrielles, entraînant leur destruction immédiate.

J'avoue que, même à ce moment, dans l'accomplissement de mon devoir de soldat, pénétré de confiance dans notre haut commandement et dans la valeur de nos troupes, je me faisais l'illusion que, à quelques jours près, notre offensive en Lorraine nous rendrait ces territoires évacués trop tôt. Et peut-être ainsi ne me suis-je pas alors rendu compte assez de l'importance de Briey pour les Allemands et pour nous.

Il a fallu, en effet, la crise de l'artillerie et des munitions dont a souffert l'armée française, et qui l'a contrainte de recourir au service des Etats-Unis, pour ouvrir les yeux sur les conséquences de l'abandon trop facile du bassin de Briey.

Les Allemands, sans doute, avaient prévu que ce moment viendrait et ils ont dû craindre que les Français, sentant combien Briey leur manquait, ne fissent un effort pour reconquérir cette précieuse région. L'entreprise pouvait être tentée depuis Verdun, avec chance de succès; pour y obvier, il fallait donc, sinon se rendre tout à fait maître de la grande place forte du nord-est, du moins la réduire à l'état de position défensive, de façon à être libéré de la crainte qu'elle ne servit de base d'opérations.

Ce résultat, les Allemands ne l'ont atteint que temporairement tant qu'ils avaient en mains les positions dominantes de la rive droite de la Meuse. Depuis qu'ils ont été refoulés de la Côte du Poivre, des hauteurs de Haudremont, de Douaumont, de Vaux, l'état de choses ancien est presque entièrement rétabli et Verdun est redevenu pour eux une menace. Peut-être le verrons-nous jouer un grand rôle dans la prochaine offensive des Alliés; la reprise du bassin de Briey serait pour eux un succès dont le blocus sous-marin double le prix.

On nous mande que la première mesure qui a suivi la nomination du prince Galitzine comme chef du ministère russe a été la consolidation de la droite au sein du Conseil d'Etat. Pour étouffer l'opposition de la Chambre Haute, l'empereur a publié un oukase proclamant la nomination de nouveaux conseillers, dont les sentiments serviles envers la monarchie ne peuvent être mis en doute. Parmi eux, se trouve toute l'élite de la bureaucratie russe connue pour ses tendances ultraréactionnaires, entre autres l'ancien chef du département de la police Trousevitich, célèbre par la mise en pratique du système de provocation. C'est pendant qu'il était directeur de la police (1906-1909), qu'une série de complots organisés par ses agents eurent lieu. Les provocateurs, suivant le mot d'ordre de leur chef, s'infiltraient dans les milieux révolutionnaires et organisaient à grand bruit des brigandages à main armée, dénonçant après coup les victimes de leur mauvaise investigation. Plus d'une fois, ce système fut l'objet de débats à la Douma.

Un autre personnage investi de la confiance de l'empereur est le sénateur Krachennikof, homme à tout faire, qui a présidé, à plusieurs reprises, les tribunaux extraordinaires appelés à juger de prétendus crimes politiques. Chaque fois qu'il a siégé, les sentences les plus sévères et les plus extravagantes ont été prononcées.

Il faut citer aussi, parmi les nouveaux conseillers, M. Krijanovsky, chargé par M. Stolypine, après la dissolution de la seconde Douma, de changer le système électoral; c'est lui qui a élaboré la fameuse loi du 3 juin donnant la prépondérance, dans les élections, aux grands propriétaires fonciers con-

servateurs; M. Sobolevsky, académicien, président actif des bandes noires; M. Derovitzky, ancien curateur des écoles russes en Ukraine, etc.

On conçoit dès lors le caractère du nouveau petit coup d'Etat opéré par le récent oukase du tsar.

La note du président Wilson à la Suisse

On nous écrit de Berne :

C'est dimanche déjà que le ministre des Etats-Unis à Berne, M. Stovall, a remis au Département politique la note du président Wilson, annonçant au gouvernement suisse la rupture diplomatique des Etats-Unis avec l'Allemagne. M. Wilson dit qu'il fera intervenir la force armée aussitôt que des bateaux américains auront été coulés ou que des citoyens des Etats-Unis auront péri par le fait de la méthode de guerre navale allemande, et, en fin de compte, il invite la Suisse à se rallier au mode de procéder des Etats-Unis. La note américaine à la Suisse est une paraphrase du discours de M. Wilson au Sénat américain.

Au reçu de cette note, le Conseil fédéral s'est réuni dimanche et de nouveau lundi matin. Il a rédigé la réponse à M. Wilson; cette réponse est partie, mais le texte n'en sera communiqué qu'après son arrivée à la Maison Blanche.

Sans connaître le sens de la réponse du Conseil fédéral, il est facile d'en prévoir les arguments et la conclusion : le Conseil fédéral, pas plus qu'un citoyen suisse, ne peut admettre l'invite du président Wilson, qui méconnaît complètement les conditions de notre existence au milieu des belligérants et notamment les conditions de la neutralité suisse.

Il n'y a aucune analogie entre la situation des Etats-Unis et celle de la Suisse. Jusqu'à maintenant, le seul trait commun aux deux pays était qu'ils ne participaient ni l'un ni l'autre à la guerre. Mais cette abstention a un caractère complètement différent chez l'un et l'autre Etat. La neutralité des Etats-Unis est d'une autre essence que la neutralité de la Suisse. Notre pays est neutre, non par une décision actuelle, momentanée, parce que telle est la politique qui lui convient en l'occurrence; il est neutre parce qu'ainsi le veulent son histoire, sa constitution, sa situation géographique et son rôle moral dans le monde. Nos conditions d'existence intérieures et internationales nous défendent de sortir de la neutralité avant que l'intégrité du territoire ou l'honneur de la nation comme Etat indépendant aient été lésés.

Or, tel n'est pas le cas aujourd'hui. Le blocus des sous-marins ne nous atteint pas immédiatement, parce que nous ne sommes pas un pays maritime. Si le blocus sous-marin nous frappe dans notre ravitaillement et menace ainsi des intérêts légitimes de la Suisse, ces intérêts en péril doivent être — selon notre libre appréciation — évalués conjointement avec les intérêts que nous exposons dans le cas d'une rupture diplomatique avec l'Allemagne. Or, il apparaît d'emblée, à tout homme sensé, que les risques de la seconde éventualité sont tels que le poids des intérêts lésés par le blocus est infime, en comparaison.

En prenant l'attitude que nous suggère M. Wilson, nous placerions la Suisse dans la situation que nous avons voulu éviter dès le mois d'août 1914 : nous transformerions le sol helvétique en champ de bataille; ce serait chez nous que les deux groupes de belligérants viendraient se livrer les combats les plus acharnés, et nos villes et campagnes seraient dévastées, sans aucun espoir d'un profit quelconque pour la patrie.

En invitant la Suisse à suivre la politique des Etats-Unis, M. Wilson a fait abstraction de toutes les réalités. Personne ne doute de la bonne foi du président des Etats-Unis; mais on est obligé de constater que son invitation à la guerre — il ne s'agit de rien d'autre — atteste une incompréhension aussi totale de la situation exacte de la Suisse que son invitation pacifiste révélait de méconnaissance de l'état d'esprit des Alliés.

Si donc le Conseil fédéral décline la suggestion du président Wilson — c'est la seule réponse qu'on puisse envisager — le gouvernement du pays aura derrière lui l'opinion

publique entière et unanime.

L'attitude des autres Etats neutres, quelle qu'elle soit, ne saurait rien changer aux considérations qui inspirent l'attitude de la Suisse.

La notification du blocus sous-marin par les empires centraux comporte, elle aussi, une réponse de la Suisse. Cette réponse sera faite très prochainement, aussitôt que le Conseil fédéral sera renseigné sur le point de vue des autres Etats neutres.

On nous écrit encore de Berne :

La nouvelle que la Suisse a assumé la représentation des intérêts allemands à Washington est prématurée; cependant, la Suisse ne pourra refuser cet office, si la demande officielle lui en est faite.

Le Conseil fédéral espère même que la Suisse sera appelée à jouer un rôle encore plus utile dans ce domaine, en assumant non seulement la représentation des intérêts allemands en Amérique, mais encore la représentation des intérêts américains à Berlin et à Vienne et celle des intérêts des Etats (comme la France et l'Italie) qui, jusqu'à présent, avaient eu recours aux ambassadeurs des Etats-Unis.

Commentaires de la presse suisse

Les journaux suisses qui commentent aujourd'hui la note du président Wilson à la Suisse le font brièvement. Ils estiment d'une façon générale que la situation de la Suisse est totalement différente de celle des Etats-Unis, et que le Conseil fédéral doit persévérer dans son attitude de stricte neutralité, qui est la base de la politique suisse.

Le Bund se déclare persuadé que le Conseil fédéral ne se laissera pas entraîner hors de sa stricte neutralité qui constitue le principe fondamental de notre politique et une question vitale pour la Suisse. La Suisse est à cet égard dans une tout autre situation que les Etats-Unis.

Les Basler Nachrichten trouvent que la note de M. Wilson à la Suisse ne peut s'expliquer que par une méconnaissance complète des facteurs qui ont inspiré jusqu'ici notre neutralité, neutralité dont nous ne pourrions sortir que si notre intégrité territoriale ou notre honneur national étaient atteints. Ces cas exceptés, l'opinion publique sera unanime avec le Conseil fédéral pour repousser toute invitation de sortir de notre neutralité. Le journal bâlois insiste ensuite sur la différence qui existe entre la situation de la Suisse et celle des Etats-Unis.

La National Zeitung commente la note dans le même sens.

La Nouvelle Gazette de Zurich déclare, elle aussi, qu'il n'y a aucun doute possible sur l'attitude du Conseil fédéral, qui aura derrière lui la Suisse unanime, animée de la ferme volonté de maintenir sa neutralité. Pour suivre M. Wilson, la Suisse devrait renoncer à son rôle humanitaire. On comprendra sans doute en Amérique les raisons de la Suisse.

Du Journal de Genève :

La Suisse est liée par des engagements que ne connaît pas l'Amérique, dont la neutralité ne dépend pas de traités formels.

On n'admet donc pas que la Suisse puisse suivre M. Wilson et rompre, elle aussi, par solidarité de neutre, ses relations avec l'Allemagne à la suite de la déclaration du gouvernement impérial et sans aucune provocation directe.

Le caractère spécial de la neutralité suisse, les engagements que la Suisse a pris au cours de la guerre, les multiples intérêts internationaux qu'elle représente en ce moment, la volonté clairement manifestée par le peuple suisse au cours de la guerre, les promesses précises de l'Allemagne touchant le ravitaillement de la Suisse par le port de Cette sont autant de raisons pour le Conseil fédéral de ne pas entrer dans les vues de M. Wilson.

Cela n'est du reste pas, une raison pour la Suisse de ne pas protester très vivement à Berlin et à Vienne contre les mesures dont on menace le commerce des neutres et l'on ne doute pas que le Conseil fédéral ne fasse entendre sa voix.

M. Wilson vient de s'adresser aux autres neutres comme à la Suisse.

On croit savoir que la Suède et l'Espagne n'adhèrent pas à sa proposition.

Une mise au point

Communiqué de l'Agence télégraphique suisse :

Contrairement à une information de presse d'après laquelle le Conseil fédéral se mettrait prochainement en relations avec d'autres Etats neutres pour protester contre le blocus sous-marin allemand, nous sommes en mesure de constater que le Conseil fédéral n'a encore pris aucune décision dans cette question et qu'il n'a nullement l'intention de s'entendre avec d'autres Etats neutres en ce qui concerne son attitude vis-à-vis de ce blocus.

La Suisse loyalement neutre

L'Express de Lyon a publié, sous ce titre, de la plume de son principal rédacteur, un fort intéressant article, dont voici les passages essentiels :

A tort ou à raison, nous avons craint une tentative de l'armée allemande, cherchant à tourner Belfort par le territoire suisse. Déjà le public n'en parle plus, parce que les journaux n'en disent plus rien, après avoir soudain, unanimement et hautement, jeté le cri d'alarme.

Il faut se réjouir de l'émotion suscitée : il a permis, aux informés comme aux perspicaces, de se rendre compte que notre état-major avait pris toutes les précautions; surtout, il a provoqué, de la part de personnalités suisses éminentes : M. Schuffhues, président du Conseil fédéral, M. Hoffmann, M. Motta, conseillers fédéraux, le généralissime Wille lui-même (qui n'est pas suspect de francophilie exagérée), des déclarations formelles, d'une vigueur telle que la Suisse entière se trouve engagée aux yeux du monde, et que les Allemands des plus sourds ont dû les entendre, et comprendre. Nous sommes prêts. Par prudence, quoique rien ne nous donne à craindre, nous avons renforcé notre vigilance. Nous deviendrons automatiquement les alliés de celui contre qui on ferait mine de violer notre neutralité.

Cet état d'esprit, cette volonté ne sont pas d'ailleurs, choses nouvelles. Peut-être a-t-on eu raison, à notre point de vue de belligérants, de s'étonner que la Suisse officielle ne blâmat point tout haut la violation de la Belgique. Mais, en Suisse, il fallait se taire. M. Motta s'en est expliqué avec bonne foi et clarté dans un discours prononcé à Genève : « Prendre parti entre les Etats, disait-il, à un terme près, nous eût amenés à prendre parti absolument. C'était, sans y être provoqués par les armes, sortir de notre neutralité, indispensable à l'unité et à la vie de la nation suisse, au surplus promise et considérée depuis 1815 comme un bien pour l'Europe entière. »

Ce raisonnement est juste. Attaqués, violés, les Suisses auraient défendu, le mieux possible, leur neutralité, j'en suis certain. Mais, si le gouvernement, surtout en 1914, alors que l'opinion publique était mal informée, avait voulu jeter le pays dans une offensive morale, nous n'aurions eu qu'à souffrir. La Suisse se fût scindée, peut-être, et la majorité du pays n'eût pas été de cœur avec nous.

Parmi ceux qui sont des hommes de pensée, les Suisses les plus volontairement neutres ont bien compris qu'il y avait moins de gloire à ne pas prendre parti. C'est le salut de l'Etat qui les a renforcés dans leur neutralité.

L'un d'eux, haut placé, très intelligemment patriote et officieusement très influent, m'écrivait, il y a peu de jours : « Vous avez deviné juste : j'ai souffert, mais j'ai agi, et plus efficacement que bien d'autres. L'attitude (de stricte neutralité) que j'ai prise et soutenue malgré bien des malentendus, des suspensions et des injures, a été, j'en ai la conviction, la seule attitude qu'un catholique suisse, d'une race fribourgeoise, puisse avoir; je suis resté à ma place derrière le chef de l'armée et le gouvernement responsable. Je n'ai jamais rien voulu faire qui pût compromettre l'unité de la Suisse... Travailler à l'union des Suisses, c'est affirmer dans les faits la supériorité de la volonté humaine sur les instincts et la nature; c'est donner un exemple de catholicité; c'est accomplir le premier et le plus urgent devoir que nous ayons à remplir vis-à-vis du pays, et c'est servir, je vous en donne l'assurance, les intérêts de la France efficacement. »

Les faux récits d'incidents militaires

On nous écrit de Berne :

Dans les récits d'incidents militaires que publient les journaux, il y a souvent des inexactitudes et des exagérations. Il est, sans doute, du devoir de la presse de signaler des abus et des incidents intolérables. Ce droit, la presse suisse ne se le laissera pas envoler. A part ce contrôle justifié des institutions du pays, il y aura toujours des gens et des feuilles qui, par antimilitarisme ou par amour du scandale, répandront des histoires fantaisistes ou des récits exagérés d'incidents sans portée générale.

Les autorités militaires ont cru que les lois et ordonnances en vigueur ne protégent pas suffisamment l'honneur de l'armée. C'est pourquoi elles avaient introduit, dans le projet d'arrêté que le Conseil fédéral a approuvé vendredi et qui vise la sauvegarde des secrets militaires, un article qui aurait permis de punir les journaux qui publient des récits sciemment faux d'incidents militaires.

A la réflexion, cette disposition a été écartée par le Conseil fédéral, qui a jugé suffisantes les dispositions pénales existantes et qui, surtout, n'a pas voulu porter la moindre entrave à la liberté de la presse.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journal du 4 février
Communiqué français d'hier lundi, 5 février, à 3 h. de l'après-midi :
Au sud de la Somme, un coup de main ennemi dirigé hier en fin de journée sur nos tranchées dans la région de Barleux, a été repoussé.

Communiqué allemand d'hier lundi, 5 février :
Front du prince-heritier Rupprecht : De la rive nord de l'Ancre jusqu'à la Somme, des combats d'infanterie se sont déroulés dans quelques secteurs, accompagnés d'un vil feu d'artillerie.

Par une contre-attaque, nous avons repris aux Anglais la plus grande partie des tranchées à l'est de Beaucourt. Cent prisonniers sont restés entre nos mains. L'après-midi, une violente attaque anglaise, au nord de Beaucourt, a échoué. Une attaque plusieurs fois renouvelée à gros effectifs a eu lieu de nuit contre nos positions à l'est de Grandcourt jusqu'au sud de Pys. Des combats ont eu lieu aussi sur la route de Beaucourt à Guedecourt.

Journal du 5 février
Communiqué français d'hier lundi, 5 février, à 11 h. du soir :
Journée relativement calme. Un coup de main sur les tranchées allemandes au Reichsackerkopf, à l'est de Munster, nous a permis de faire seize prisonniers et de capturer une mitrailleuse.

Communiqué anglais d'hier lundi, 5 février, à 10 h. du soir :

Trois raids ennemis tentés la nuit dernière et ce matin sur le front de la Somme ont été repoussés. Un certain nombre de prisonniers sont restés entre nos mains. Une opération secondaire a été exécutée avec un plein succès, la nuit dernière au nord-est de Guedecourt. Nous avons occupé environ cinq cents mètres de tranchées, capturé une mitrailleuse et fait 70 prisonniers, dont 2 officiers. Deux contre-attaques ont été rejetées au cours de la nuit. Des détachements ont pénétré, la nuit dernière, dans les lignes allemandes en trois points, vers Douchevaines, Pys et Grandcourt.

L'ennemi a dirigé, au cours des dernières vingt-quatre heures, quatre contre-attaques infructueuses sur notre nouveau front à l'est de Beaucourt. A la suite de nos raids et de ces contre-attaques, nos positions se sont trouvées consolidées et trente-neuf nouveaux prisonniers, dont un officier, sont restés entre nos mains. Le détachement qui avait réussi à atteindre nos lignes, hier matin, au nord-est de Vermelles, a été aussitôt rejeté. L'ennemi s'est fait exploser, ce matin, une mine en face de La Bossée.

Le ravitaillement de la Belgique
Paris, 5 février.
Au sujet du ravitaillement des régions envahies de Belgique, M. Shamp a assuré le Petit Journal que des précautions sont prises, et tout sera possible par l'entremise indirecte des Espagnols.

Il y a une année

8 février 1916
Canonade intense sur le front d'Artois et de la Somme.

La rupture germano-américaine

M. Gerard a reçu ses passeports
Berlin, 6 février.
Wolff. — L'ambassadeur d'Amérique, M. Gerard, a réclamé, hier après-midi, ses passeports.

Commentaires allemands

Le Berliner Lokal Anzeiger écrit :
« M. Wilson prend sur lui une lourde responsabilité. Mais aucune menace ne peut nous effrayer. M. Wilson a déclaré, il y a quelques semaines, qu'il ne veut pas l'abaissement du peuple allemand ; aussi nous ne croyons pas encore qu'il prendra part au combat qui a pour lui avoué cet abaissement. »

Le Berliner Tageblatt écrit :
« Si M. Wilson croit que tous les gouvernements neutres vont suivre la même voie que lui, les neutres d'Europe, eux, considèrent les choses sous un autre jour que le président des Etats-Unis. »

La Gazette de Voss écrit :
« Nous espérons que les Etats neutres d'Europe ne se laisseront pas influencer par la funeste démarche du président Wilson. »

La Gazette de la Croix :
« Nous luttons pour notre existence, tandis que la note adressée par nos adversaires au président Wilson montre clairement que leurs buts de guerre sont dirigés contre notre existence nationale. »

La Strassburger Post et la Gazette de Francofort préchent la confiance.

La prochaine réponse du Brésil

Rio-de-Janeiro, 5 février.
On apprend, de source autorisée, que le gouvernement brésilien considère la note allemande comme un fait nouveau, devant nécessairement modifier l'attitude de tous les neutres et particulièrement du Brésil, dont la politique nationale a toujours été basée sur un respect rigoureux des conventions signées.

Le gouvernement estime que la note allemande lui crée une situation identique à celle des Etats-Unis. Il est probable que la réponse du Brésil à l'Allemagne sera définitivement arrêtée demain. On a des raisons de croire que la protestation qui fera le fond de cette réponse constituera une pleine approbation de l'attitude des Etats-Unis.

Etats-Unis et Autriche

New-York, 5 février.
(Havas.) — La rupture diplomatique entre les Etats-Unis et l'Autriche n'est pas encore un fait accompli. Hier, le Département d'Etat n'a fait pas d'avis officiellement l'Autriche adhérait à la note allemande. On croit que c'est une question d'heures. L'ambassadeur d'Autriche recevrait aussitôt ses passeports.

Nouveau cabinet turc

Constantinople, 5 février.
Le grand vizir Said Halim pacha a prié le sultan d'accepter sa démission pour des raisons de santé.
Le sultan a accepté cette démission et chargé Talat bey, ministre de l'intérieur, de former le nouveau cabinet.
Talat bey a accepté cette mission et a constitué ainsi son cabinet :
Talat bey, grand vizir, intérieur et intérim des finances.
Moussa Kazim Effendi, cheik ul islam et vakoufs.
Nessimy bey, affaires étrangères.
Halil bey, justice et présidence du conseil d'Etat.
Enver pacha, guerre, et Djemal pacha, marine.
Choukri bey, instruction publique et intérim des postes et télégraphes.
Ali Munif bey, gouverneur du Liban, travaux publics.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le sort de Mgr Endrici, prince-évêque de Trente.
On nous écrit :
Dans une dépêche provenant du quartier général autrichien et parue dans quelques organes de la presse catholique suisse, ces jours-ci, on racontait ce qui suit : « Mgr Endrici, prince-évêque de Trente, s'est vu amené, à cause des circonstances de guerre dans lesquelles se trouve sa ville épiscopale, à choisir domicile dans la pittoresque abbaye de Heiligkreuz, près Vienne. Il y réside en compagnie de son secrétaire et ne subit naturellement aucune entrave à sa liberté personnelle. » Nous lisons à ce sujet dans la Kirchenzeitung de Lucerne :

Cette dépêche fait croire que Mgr Endrici a quitté, de libre choix, ses diocésains du Tyrol de langue italienne pour mettre en sûreté sa personne. Mais Mgr Endrici est incapable d'une défection de ce genre ; avant la guerre déjà, il était le bon pasteur, l'ornement de l'épiscopat autrichien. C'est à lui que le Tyrol méridional doit son exemplaire organisation catholico-sociale. Elève du collège germanique à Rome, Mgr Endrici possède parfaitement la langue allemande et n'est point accessible à un chauvinisme injustifié. La dépêche tendancieuse du quartier général est la meilleure preuve de son internement forcé. Quoique le gouvernement autrichien assure à l'égard tous les regards dus à sa personne, la mesure de l'éloignement de l'évêque constitue tout de même une atteinte grave aux droits de l'Eglise.

La Kirchenzeitung exprime l'espoir que l'empereur Charles réparera ce faux pas de la bureaucratie autrichienne.

Echos de partout

LES CAPRICES DE LA CENSURE

La censure de Turin ne permet pas aux journaux de la ville de dire qu'il fait froid, très froid. Cette défense, pour le moins singulière, a inspiré au Momento un entrefilet humoristique où le journal catholique s'étonne que l'on n'applique pas la censure en premier lieu au général Cadorna. Le bulletin de guerre italien disait en effet l'autre jour que, sur le Carso, il y a 28 degrés de froid. Alors pourquoi défendre à la presse de dire qu'il y en a 16 à Turin ? C'est maladroite, dit le Momento, car de savoir qu'il fait très froid en Italie, cela pourrait empêcher l'ennemi d'y venir.

Enfin, puisqu'il faut obéir à la censure, ajoute le journal de Turin, nous ne dirons plus que nous avons 45 degrés au-dessous de zéro, mais que nous avons 13 degrés de moins que sur le front. Le lecteur devra faire un petit calcul, mais la sécurité nationale sera sauvegardée. Si l'on ne se sent pas capable de faire ce calcul compliqué, nous indiquerons la température de tous les endroits voisins de Turin, laissant au bon sens de chacun d'en déduire approximativement la température de Turin.

MOT DE LA FIN

— Vous voyez... pour faire des économies de combustible, nous ne mangeons absolument que des viandes crues !
— Pardon... vous ne devriez manger que des viandes crues !

Confédération

Les obsèques de M. Fonjallaz

De belles obsèques ont été faites, dimanche, à Cully, au regrette conseiller d'Etat et conseiller national Eugène Fonjallaz. De Lausanne, outre le train ordinaire de 2 h. 17, deux trains spéciaux avaient amené des centaines de personnes.

Dans l'assistance, on remarquait le Conseil d'Etat de Vaud en corps ; la députation vaudoise aux Chambres ; M. le conseiller fédéral Decoppet ; les députés du Conseil national (MM. Henri Calame et Deschenaux), ainsi que du Conseil des Etats (MM. Puythou et Kunz), MM. les juges fédéraux Perrier, Gottfroy, Schmid, Couchepin, etc ; les délégations des gouvernements cantonaux, dont MM. Vonderweid et Musy pour Fribourg et Kuntzebach pour le Valais ; M. Eugène Ruffy, ancien président de la Confédération ; MM. les colonels Isler et Bornand ; les

députés des C. F. F. : M. Jenny, conseiller national, président de l'Union suisse des paysans, et le secrétaire de cette ligue, M. de D. Laur. Ont pris la parole : M. Cossy, au nom du gouvernement vaudois ; M. Calame, au nom des Chambres fédérales ; M. Fricker, au nom du Grand Conseil de Vaud ; M. Gaudard, au nom des amis du défunt ; M. de D. Laur, au nom de l'agriculture suisse.

La légation de Suisse à Berlin



M. ALFRED DE CLAPAREDE, ministre de Suisse à Berlin, qui, pour des raisons de santé, vient de démissionner.

Le ravitaillement de la Suisse par les ports de mer

On nous écrit de Berne :
La concession de l'Allemagne de ménager le ravitaillement de la Suisse par le port de Cette, ne peut pas avoir, malheureusement, dans les circonstances actuelles, une grande portée pratique. Le port de Cette est toujours encombré et, précisément, le régime de faveur que l'Allemagne veut lui appliquer à notre profit ne peut qu'aggraver la situation de ce port, où trois vapeurs seulement peuvent accoster les quais en même temps.

On a dirigé les regards vers les ports hollandais. Mais le blocus sous-marin frappant en plein avant tout le trafic hollandais, les espérances d'un instant entrevues s'évanouissent. De plus, les autorités anglaises exercent un contrôle minutieux, spécialement pour les marchandises qui traversent l'Allemagne à destination de la Suisse. Ainsi, pour les transports de sucre, le trafic se fait par tranches seulement ; chaque fois que le dernier wagon d'un envoi a passé la frontière suisse, le consul anglais chargé de la surveillance informe le gouvernement de Londres, qui autorise alors le départ de Rotterdam d'une nouvelle tranche de wagons, et ainsi de suite.

Le trafic de la Suisse avec les ports hollandais absorbe, enfin, plus de matériel roulant que de trafic avec la Méditerranée ; par ces temps de crise des transports, cette circonstance, à elle seule, peut rendre illusoires les efforts pour une meilleure utilisation des ports hollandais.

Restent les ports espagnols. Ils sont mal utilisés, à l'exception de Barcelone, et les correspondances avec la France, par Cerbère, sont des plus mauvaises. On dit qu'il est des mois où cette ligne de chemin de fer ne fonctionne que durant cinq ou six jours. Toutefois, l'Espagne, qui entend faire profiter sa flotte marchande d'une situation exceptionnelle, a présenté à la Suisse des offres très favorables ; la Confédération pourrait économiser jusqu'à un million de francs par mois, si elle acceptait ces offres. Notre commissariat des guerres a besoin de seize vapeurs ; l'Angleterre, qui a pris sous son contrôle le service d'affrètement en général, en

accordé dix ; les 6 autres, l'Espagne peut nous les fournir ; mais le consentement de l'Angleterre est indispensable ; ce consentement a été demandé, mais il n'est pas encore effectif.

La Repne dit que la Suisse ne peut être encore fixée sur les suites qu'aura pour elle la décastration de blocus allemand. C'est l'expérience de quelques semaines de la nouvelle forme de la cruelle guerre sous-marine qui la renseignera. Ce qui est certain, c'est que les exportations suisses aux Etats-Unis, qui s'acheminent par le port de Rotterdam, vont être singulièrement entravées.

On sait que la grande calamité, en Allemagne, est le manque des graisses. On craint que la Suisse n'ait à en souffrir elle aussi, bien que dans une mesure moindre. On constate que, faute d'une nourriture appropriée, nos porcs sont d'environ 30 % moins gras que dans les temps ordinaires. Les saindoux ne viennent plus d'Amérique et la production du beurre a beaucoup diminué. Les autorités compétentes auront sans doute à examiner s'il n'y a pas possibilité de l'augmenter.

L'éventualité d'un nouveau relèvement du prix du blé doit aussi être envisagée. Peut-être le Conseil fédéral réussira-t-il à maintenir le prix actuel, avec des réductions pour le blé livré en faveur de la population indigente.

Parlant du ravitaillement de la Suisse, la Züricher Post dit savoir de source sérieuse que la Suisse est bien fournie, à l'heure qu'il est, de légumes secs, de riz, de haricots et de maïs. Il y aurait, en outre, dans les ports de Marseille, de Bordeaux et de Cette, de grandes quantités de denrées attendant leur importation en Suisse. « Il ne serait toutefois pas absolument impossible, dit le journal zurichois, que la France et l'Italie, dans le cas où les vapeurs, à la suite du blocus sous-marin, devraient rares dans ces pays, séquestrassent ces marchandises, comme voutent le faire, il y a quelques mois, l'Italie, pour le café entreposé à Gênes pour le compte de maisons suisses. »

Le Journal zurichois ajoute que le trafic avec l'Italie, actuellement, s'effectue de façon satisfaisante, la Suisse ayant fourni un grand nombre de wagons de transport.

LA VIE ECONOMIQUE

Pas de cartes de pain

On nous écrit de Berne :
La Liberté a déjà annoncé que le Conseil fédéral avait renoncé à l'introduction des cartes de pain. Il est intéressant de constater, sur ce sujet, que le Conseil fédéral s'est basé sur le calcul que l'introduction de cartes de pain à 225 grammes par tête — comme en Allemagne — n'aurait pas l'effet de réduire, dans les sembles du pays, la consommation totale de pain, par rapport à la quantité consommée actuellement. Ainsi, la raison principale de l'introduction des cartes de pain tombe d'elle-même.

Pas de gaspillage

Tandis que dans tous les pays belligérés des mesures énergiques sont prises pour restreindre la consommation du sucre, on continue, en Suisse, à utiliser ce dernier comme en temps de paix, pour la fabrication d'un grand nombre de boissons et de produits superflus, destinés soit à la consommation intérieure, soit à l'exportation.

Il y a là, dit l'Epicier suisse, un manque absolu de prévoyance, auquel les circonstances économiques actuelles imposent l'obligation de remédier à bref délai.

Préparons des réserves

Un journal de la Suisse orientale, l'Appenzeler Landeszeitung, demande que les autorités fédérales, vu l'insécurité de l'avenir, prennent des mesures pour former dans des pays des réserves alimentaires. On gaspille beaucoup trop en Suisse, et il serait sage de ne pas continuer à vivre, surtout dans les classes aisées, comme si la guerre n'existait pas. La guerre économique s'intensifie et les difficultés croissantes de transport, la cherté de plus en plus grande du fret, l'épuisement des stocks mondiaux, pourront nous

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

UN MARIAGE EN 1915

par M. MARYAN

La nuit était tombée, une belle nuit crislée d'étoiles, dont le silence était doux et solennel. La rosée avait le parfum sauvage des menthes qui poussent dans la vallée, et des roses qui tapissent les vieux murs. Annet se glissa sous la lièze des bois, dont le feuillage était si touffu qu'à peine apercevait-elle les étoiles par quelques trous capricieux. Mille petits bruits légers d'insectes fraîssaient la vie dans cette solitude. L'air était délicieusement pur, la fraîcheur de l'eau se faisait agréablement sentir, et il semblait que tout cela dut s'harmoniser avec des joies intimes, des sensations pures et heureuses. Mais Annet ne pouvait pas goûter la joie. La décision qu'il fallait prendre n'avait pour elle que de l'effroi. Elle avait l'impression de fermer son horizon, d'en bannir une lumière joyeuse, de rejeter de sa vie toute poésie, tout rayonnement.

Joué enfant. Elle revint précipitamment à la maison, la trouva plus mélancolique que jamais, et passa la nuit à lire un roman, sans pouvoir cependant concentrer son attention sur les lignes qui flottaient devant ses yeux distraits.

SIX

Comme le jeudi arrive vite !
Le sort en est jeté ; elle n'a pas contremandé le voyage de Karl à Vitte, et le moment venu, elle prend avec son père le chemin de la station. M. Raubert n'a pas reparlé du sujet qui les occupe tous deux. Sa fille demeure pour lui un énigme, qu'il a depuis longtemps renoncé à pénétrer.

Elle arrive de bonne heure, et, en attendant de le rendez-vous, se promène le long des galeries. Même en ce moment, malgré la douleur sourde qui tenait Annet au fond de son cœur, malgré l'agitation qui accompagne une décision prochaine, une décision solennelle, irrévocable — qui n'est pas désirée, — elle prend un intérêt futile à la lingerie élégante, aux bijoux qui étincellent, aux verreries artistiques et aux fleurs. Son père la suit, silencieux comme toujours, évidemment résigné à la voir fixer son avenir sans qu'il ait à donner un conseil, mais secrètement anxieux, cependant, par la perspective de cette rencontre, qui doit avoir une double influence sur le sort de sa fille et le succès de sa découverte.

En ce qui regarde celle-ci, il est à la fois anxieux de gagner un peu d'argent pour Annet, affirmant par là ce qu'il avait dans son pauvre cerveau surmené, — et fâché que le succès, si succès il y a, s'attache à l'une de ses moindres inventions, une invention qui, en d'un côté artistique, a quelque chose de vulgaire, et dont l'utilité est industrielle plutôt que scientifique. Annet n'est pas fâchée d'être arrivée avant l'heure fixée ; ce délai lui donne le temps de recouvrer tout son sang-froid. Pendant près d'une heure ils parcourent les tous sens les spacieuses galeries, elle, ne quittant pas des yeux les magasins, lui, regardant le parc, très vert avec son horizon bleuâtre de bois et de collines. Il n'y a presque personne à ce moment de la journée. Aussi Annet voit-elle de loin la silhouette de Karl, cette silhouette mince qui, avec les années, deviendra indubitablement massive. Il porte un complet de nuance claire, d'un bon faiseur, avec une cravate de fantaisie et une épingle artistique, un chapeau mou, et un longnon d'or, qui agace un peu Annet, peut-être parce qu'elle trouve, dans le choix de cette monture, une vague saveur de goût étranger. Il ne quitte jamais son longnon ; il est myope, bien que ses yeux, assez beaux, ne trahissent pas d'une manière désagréable cette légère infirmité.

Elle échange avec lui le shake-hand moderne, et le présente :

— M. Maugnié... Mon père...

Pourquoi a-t-elle omis le prénom de Karl, qu'on donne généralement à ce jeune homme, et auquel il tient, peut-être pour se distinguer de quelque homoïme ?

— Je connaissais le nom de M. Raubert, et j'ai entendu parler de quelques-unes de ses découvertes, dit Karl, s'inclinant très bas. Annet soulève ses sourcils, étonnée. Il ne lui avait jamais parlé de son père. Croyait-il, lui aussi, au moins jusqu'à ces derniers temps, qu'elle s'appelait d'Ekneruille, comme sa tante,

ou bien est-ce une petite flatterie destinée à se rendre favorable le père de celle qu'il aime ?

M. Raubert est trop naïf pour ne pas prendre au pied de la lettre cette phrase polie. Il s'incline à son tour.

— Est-ce que vous vous occupez de chimie, monsieur ?

— Je ne m'occupe, à proprement parler, d'aucune affaire technique ; mais il m'est arrivé de servir d'intermédiaire entre des inventeurs et des industriels.

Il jette un regard de détresse à Annet, car il a hâte de causer avec elle ; mais celle-ci s'intéresse à l'affaire de son père, et il continue, en étouffant un soupir d'impatience :

— On m'a parlé, Monsieur, d'un nouveau procédé de teinture, et d'une couleur très riche, que vous seriez en train de réaliser.

— Je crois avoir retrouvé la pourpre des Phéniciens, en obtenant, par un procédé chimique, l'équivalent de leurs fameux coquillages. J'ai su en pourparlers avec un fabricant, qui transporterait dans le domaine vulgaire — les étoffes d'ameublement, par exemple, — la pourpre royale d'antan.

— Nous faisons, en effet, de la vulgarisation, à notre époque. Est-ce à regretter ? Je ne le pense pas. Mettre le beau à la portée de tous, accroître la somme de luxe et de bien-être qui rend la vie plus douce et plus brillante... Annet regarda Karl avec une sorte d'admiration. Il avait certainement trouvé des arguments de nature à plaire à M. Raubert, et à le reconcilier avec la partie mercantile de son invention. Ce Karl était-il donc psychologue ? Elle se sentait attirée à la pensée qu'elle était au fond de tout cela.

— Je connais le fabricant qui est entré en relations avec vous, monsieur, reprit Karl, qui avait hâte d'en finir avec cette question. Il est sérieux, et j'ai su par quelque chose d'approchant de près, qu'il espère gagner de l'argent avec votre invention. Mais je crois que, en vrai commerçant, — nous ne pouvons pas l'en blâmer, n'est-ce pas ? — il vous tient la dragée haute, et voudrait se faire octroyer vos droits pour une somme inférieure à ce qu'ils valent. Si vous me le permettez, je vous remettrai une note établissant les exigences légitimes de l'inventeur ; et, au cas où M. Duthol ne céderait pas, je me ferais fort de vous trouver un autre débouché, aussitôt que faire un anneau de fonds... Ne me remerciez pas, Monsieur, ajoutez-il vivement. Ce serait pour moi aussi une affaire avantageuse... Après-demain vous recevrez la note en question. Et vous ne vous étonnez pas des chiffres qu'elle indiquera ; je ne les établirai qu'à bon escient. Encore une fois, l'affaire serait très probablement prise, en cas de refus de M. Duthol, par un de mes cousins, qui est un grand industriel.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Tableau du Conseil fédéral suisse, 1917. — Prix 1 fr. — Format 46x56 cm. — Art. Institut Orell-Füssli, Zürich. Chaque année paraissent, en belle photographie, les portraits des conseillers fédéraux. Au centre du groupe se trouve, pour la première fois, M. Edouard Schuller, qui a rendu de si grands services à la patrie, en ces temps de guerre, en sa qualité de chef du Département de l'Industrie et de l'Agriculture.

réserver des surprises désagréables si nous ne prenons pas les mesures de précaution nécessaires.

Légumes secs

Il est arrivé d'importantes quantités de haricots blancs et de lentilles, qui depuis longtemps manquaient totalement en Suisse.

Café et graisses

La cherté du fret rend les importations de café de plus en plus difficiles.

Le saindoux et les huiles comestibles deviennent également rares.

FRIBOURG

Pro Juventute

Le résultat de la vente des timbres : Pour la jeunesse rempli une fois de plus de reconnaissance et de joie toutes les personnes qui y ont collaboré et celles qui feront usage des sommes recueillies. Malgré la dureté des temps actuels, les résultats accusent une augmentation sensible, ainsi que le montrent les chiffres suivants, donnant pour chaque année le produit de la vente des timbres et cartes du mois de décembre, valeur d'affranchissement des timbres déduite :

1912 : 152,276 fr. 37 ; 1913 : 269,133 fr. 56 ; 1915 : 290,697 fr. 71 ; 1916 : 325,076 fr. 17.

Un rapport détaillé sur l'emploi des recettes sera publié ultérieurement.

Voici, pour ce qui concerne la ville de Fribourg, les principaux bienfaiteurs de l'œuvre, à l'occasion de la vente du mois de décembre 1916 :

Fabrique chocolat Villars, 500 fr. ; Banque de l'Etat, 450 fr. ; Banque populaire, 200 fr. ; Banque cantonale, 200 fr. ; Moulins de Pérolles, 50 fr.

La Fondation de l'œuvre, par l'intermédiaire de la commission du district de la Sarine, tient à remercier chaleureusement les généreux donateurs. La vente s'est effectuée dans des conditions particulièrement favorables, étonnantes, à l'on songe à la crise actuelle, ceci, grâce surtout au zèle de nombreuses dames, au concours des « Éclairiers », et à plusieurs collaborateurs particuliers non moins dévoués. Le placement des timbres et cartes postales a d'ailleurs été facilité par la charité infatigable du peuple fribourgeois.

Ces succès, qui prouvent l'appui toujours croissant du peuple suisse à l'égard de cette fondation, constitue pour les organisateurs un précieux encouragement.

Dans nos paroisses

La belle église de Courten retentit, depuis dimanche, des accords d'un orgue neuf, sorti des ateliers de M. Henri Wolf-Giusto, à Fribourg. L'instrument, doté de tous les perfectionnements modernes, est alimenté par un ventilateur électrique silencieux et abondant ; il renferme 15 jeux et 4 transmissions. L'acoustique de l'église lui échoit très favorable, il produit l'impression d'être plus puissant et plus riche, encore qu'il ne l'est en réalité. L'habile facteur qui est M. Wolf a su donner à l'instrument l'intonation indiquée par des circonstances, si bien que son orgue justifie une fois de plus sa réputation. L'instrument fait honneur aux nombreux paroissiens, qui se dévouent depuis longtemps pour en faire les frais, et au zèle du pasteur de la paroisse, M. l'abbé Gobet, ainsi qu'à ses prédécesseurs.

Une terrible nuit

C'est celle qu'a dû passer l'instituteur de Barberêche, M. G. P., qu'on a trouvé avec les deux jambes et les deux mains gelées, samedi matin, à 150 mètres de son domicile. M. P. était rendu vendredi après midi à Fribourg, pour y faire des emplettes. Revenu le soir par le F.M.-A., il s'arrêta à la pinte de la Poutière, à Pénissier, qui lui quitta vers 9 heures et demie. Tout alla bien jusqu'à Barberêche, où M. P. glissa et tomba, se démantelant au pied dans sa chute. Dans l'impossibilité de se mouvoir et de se faire entendre, le pauvre homme crut sa dernière heure arrivée. Le froid lui peua à peu son œuvre, engourdisant les membres et le cerveau. Durant près de dix heures, M. P. resta là, par une température d'une douzaine de degrés au-dessous de zéro. Ce furent des gens allant à la haterie qui le trouvèrent, vers 7 heures du matin, et le transportèrent chez lui.

M. le docteur Chassot, appelé de Guin, lui donna les soins les plus pressés ; il espère que l'instituteur se tirera d'affaire, mais ce sera long.

Remarqué par un traineau

Samedi, à Guin, un écolier de 13 ans, Léon Weber, a été renversé sur la route, par un traineau attelé d'un cheval, que l'enfant n'avait pas entendu arriver. Le jeune Weber a été assez sérieusement blessé à la tête et à une jambe.

Le ravitaillement

Grâce à l'activité de l'administration communale et de ses délégués, le ravitaillement des classes nécessiteuses de Romont a commencé à fonctionner dès le 24 janvier, c'est-à-dire au moment où l'hiver déployait toutes ses rigueurs. Plus de 70 familles sont admises aux secours, ainsi qu'une institution de bienfaisance.

Les prix des denrées ont pu être fixés comme suit : Pain, 0 fr. 42 le kilogramme ; Semoule de maïs, 0 fr. 40 ; riz, 0 fr. 46 ; sucre, 0 fr. 64 le kilogramme.

Il a été procédé à un choix judicieux des bénéficiaires de l'œuvre, en tenant compte de toutes les circonstances personnelles et en écartant tous les abus. Deux fois par semaine, des personnes dévouées

à l'œuvre tiennent un magasin bien approvisionné, qui rend les plus grands services à sa modeste clientèle.

A Estavayer

On nous écrit d'Estavayer : Une abondante neige est tombée à Estavayer, aujourd'hui, 5 février. Depuis plusieurs hivers, on n'a pas constaté une quantité de neige aussi considérable dans la basse Broye. Le froid rigoureux qui sévit depuis quelques jours a transformé les bords de notre lac en magnifique patinoire, sur laquelle les élèves de nos pensionnats et les jeunes gens de notre ville s'en donnent à cœur joie.

Le revers de la médaille est que le combustible devient de plus en plus rare et cher, ce qui rend cet hiver particulièrement pénible pour les pauvres gens.

Le vacherin condamné

Plus de vacherins ! Plus de fondues ! Tant pis pour les fabricants ! Tant pis pour les consommateurs ! Tant mieux pour le monopole ! C'est sous cet en-tête suggestif que le dernier numéro de notre Chronique d'agriculture et d'industrie laitière publie, sans autres commentaires, le communiqué du Département suisse d'économie publique du 23 janvier 1917, concernant la fabrication des fromages à pâte molle.

Notre vacherin fribourgeois rentre dans cette catégorie de fromages. Sa fabrication est interdite à partir du 15 février, sans autorisation spéciale, laquelle est subordonnée au paiement d'une taxe de 4 cent. par litre de lait fabriqué, au bénéfice de la caisse fédérale de la division de l'agriculture.

Voici donc supprimé, d'un trait de plume, un produit national de fabrication séculaire, que la population fribourgeoise tout entière, à la campagne comme en ville, est habituée à consommer souvent, durant l'hiver surtout, en fondue ; — produit du terroir tout entouré de traditions populaires, qui n'est pas une gourmandise de luxe, mais un plat de chez nous, faisant partie de notre maison fribourgeoise, sain et simple comme elle.

Nous, Fribourgeois, nous sommes profondément vexés et nous le disons nettement à Berne. Cette décision fédérale, au moins, s'applique-t-elle sur quelques motifs sérieux ? Que dit-elle ? Voyons ses deux principaux arguments :

1° Le vacherin, en tant que « pâte molle », serait une denrée de luxe (puisque l'imposition spéciale dont on le frappe doit servir au ravaillissement des classes nécessiteuses en lait et en produits laitiers). Cet argument opportuniste et l'auréole humanitaire dont on le dore font sourire. Quel est le plus « repas de luxe », d'un dîner ou d'un souper de fondue fribourgeoise à 1 fr. 30 ou 1 fr. 40, ou d'un repas d'hôtel à 2 fr. 50 ou plus ? Sur la table domestique, la fondue familiale fournit le repas substantiel et aimé à mille lieues de la viande.

2° La fabrication des fromages à pâte molle accaparerait une telle quantité de lait que l'alimentation générale en pourrait être compromise. Quelle exagération ! La fabrication des fromages à pâte molle — celle du vacherin aussi — est nécessairement limitée, par cela même qu'il est impossible de constituer des stocks de marchandise, à cause de la difficulté de conserver ces sortes de fromages. La clientèle, au surplus, est une clientèle particulière d'amateurs ou une clientèle régionale, sans grande influence sur l'ensemble du pays. En ce qui nous concerne, remarquons que la fondue se mange surtout en hiver ; il ne vaut vraiment pas la peine de nuire, par une ordonnance prohibitive, à la fabrication déjà très réduite du vacherin en été.

Nous n'hésions pas à dire que la véritable raison de la guerre qu'on fait à notre vacherin nous paraît être simplement qu'il échappe au monopole d'achat et de vente dont jouit l'Union suisse des exportateurs de fromages. Le vacherin n'est pas ou n'est guère article d'exportation ; il n'est donc pas article à bénéfice pour elle. De là la décision contre laquelle nous nous élevons ; nous espérons bien qu'elle sera rapportée.

Souscription pour nos soldats

Mme veuve Jean Chalmel, 5 fr. ; M. Jos. Chalmel, 20 fr.

Institut des Hautes Etudes

Ce soir, à 8 h. 1/2, conférence par le R. P. de Langen-Wendels. Sujet : Dieu ; son existence.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, mardi, l'hôtel du Faucon, répétition générale, urgente, pour le prochain concert. Prière d'apporter les recueils.

C. A. S. Section du Moléson. — Séance, demain, mercredi, 7 février, à 8 h. 1/2 du soir, au local, Hôtel Suisse. Causerie : Souvenir d'un séjour forcé dans le Jura. Course à Tremetz. Divers.

Société de gymnastique « L'Ancienne ». — Assemblée ordinaire, demain, mercredi, 7 février, au local, Aigle Noir, à 8 h. 1/2 du soir. Tractanda : Nominations partielles du comité ; nominations de membres honoraires ; votations partielles cantonales, divers. Tous les sociétaires sont instamment priés d'y assister.

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, répétition pour les sopranos et altos, au local. Présence indispensable.

MEMENTO

De 2 à 5 heures, au Musée industriel, exposition d'échantillons des industries fribourgeoises.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD
PRO PATRIA
35c Le paquet de 10 Cigares
EN VENTE PARTOUT 35c

CAUSERIE MUSICALE

3^{ème} concert d'abonnement

Le 3^{ème} concert d'abonnement a eu un succès pour le moins égal aux deux premiers ; c'est que, d'une part, il nous donnait l'occasion d'entendre le grand violoncelliste Klengel et, d'autre part, le très sympathique ténor zuricois Flury. Quelques-uns ignoreraient encore qui était Klengel, à quelle personnalité éminente on avait affaire, mais, depuis l'audition de dimanche, il n'y a plus de méprise possible. On ne sait pas ce qu'il faut admirer le plus chez lui : son extraordinaire et impeccable virtuosité ou son sens musical très averti et absolument lumineux. Son programme, qui ne contenait que d'excellentes œuvres, semblerait prouver en faveur du musicien. La sonate de Locatelli est un joyau incomparable de la musique italienne du XVIII^{ème} siècle. Quelle richesse d'invention, combien les ressources étonnantes du violoncelliste sont exploitées avec art et succès, quelle beauté de lignes et quel charme exquis dans cette mélodie large et sonore ! Puis Dvorak, dans ses deux pièces aux rythmes si variés et aux saillies imprévues qui laissent continuellement entrevoir, dans sa simplicité, la grille du génie ! La suite en sol majeur de M. Reger est une œuvre de grande envergure, malheureusement un peu ardue à saisir de prime abord. Les difficultés en sont telles pour l'exécutant qu'aucun autre violoncelliste n'ose les aborder en public. Le grand Klengel nous a fait l'honneur, à ma demande, de l'interpréter chez nous pour la huitième fois en sa vie. Enfin, pour terminer, deux œuvres de l'artiste lui-même, un nocturne et un scherzo, de tendance un peu conservatrice, mais qui trahissent l'excellent musicien et encore plus le violoncelliste qui écrit tout spécialement pour son instrument. Donc, sur quatre numéros du programme, avoir choisi une des plus brillantes sonates du XVIII^{ème} siècle, deux pièces certainement originales du compositeur tchèque, la suite effroyablement difficile de Max Reger et deux œuvres de Klengel, où sont annoncés tous les trésors de la virtuosité, prouve surabondamment la musicalité et la grande valeur de l'artiste.

Et comment a-t-il exécuté cela ? Avec une aisance admirable, comme seul en est capable celui qui est absolument maître de son instrument ; avec une conscience reconfortante où, au rebours de trop d'artistes, tout est prévu et tout est fixé avec une sagacité remarquable ; avec une netteté de phrases absolument inouïe ; avec une justesse impeccable, car on ne lui fera pas la ridicule et enfantin reproche d'avoir quelque peu altéré la justesse dans certains passages, ce qui serait arrivé à chaque artiste passant d'une glorière comme la chambre d'artiste de la Grœneté dans une salle presque normalement chauffée.

Si redoutable qu'ait été pour M. Flury le voisinage d'un artiste tel que Klengel, il s'en est tiré tout à son avantage. Sa voix est très joyeusement timbrée ; il la manie avec beaucoup de souplesse et de charme. « Avril », de Jacques-Dalcroze, si jeune et si vibrant, « Philidyle », de Duparc, vrai type de la mélodie française délicate et chatoyante, le « Colibri », de Chausson, admirablement inspiré, et l'« Absence », de Berlioz, chantée cette fois avec un sentiment très juste, tout a été donné avec goût et avec une pondération calculée et très artistique. Je tiens encore à remercier spécialement M. Flury de nous avoir interprété quelques œuvres originales de compositeurs suisses-allemands ; chacune d'elles dénotait un réel talent, surtout celle d'O. Schrock.

N'oublions pas d'adresser à M^{lle} Henny Ochsenbenj nos félicitations chaleureuses ; la façon dont elle a tenu l'accompagnement, notamment des chants, prouve sa musicalité, ce que j'ai déjà souvent relevé ici-même.

Ant. Hartmann.

Calendrier

MERCREDI 7 FÉVRIER

Saint ROMUALD, abbé

Saint Romuald ne pouvait supporter qu'on priât avec lui : « Il vaut mieux, disait-il, ne réclamer qu'un psaume avec ferveur que cent avec nonchalance. » Il mourut âgé de cent vingt ans, en 1027.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

du 6 février

Technicum de Fribourg

SARONOMETRE



CHERMOMÈTRE

Janv.	31	1 ^{re}	2	3	4	5	6	7 ^{av.}
8 h. m.	-11	-10	-10	-11	-9	-5	-8	h. m.
1 h. p.	-8	-9	-13	-9	-7	-5	-6	h. p.
8 h. p.	-9	-9	-13	-12	-10	-8	-6	h. p.

HUMIDITÉ

8 h. m.	81	81	81	81	81	81	81	h. m.
1 h. p.	81	81	75	81	75	81	81	h. p.
8 h. p.	78	69	69	75	72	81	81	h. p.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich 6 février, midi.

La température reste au-dessous de zéro. Encore à la neige.

DERNIÈRE HEURE

La rupture germano-américaine

Londres, 6 février.

Reuter. — Les journaux du soir contiennent de longs commentaires sur la décision des Etats-Unis. Ils montrent que cette décision est une consécration pour les Alliés une consolation et un encouragement. Que les Etats-Unis entrent ou non en hostilité contre l'Allemagne, leur neutralité a maintenant reçu et la décision qui y a mis fin sera un des plus grands faits de l'histoire de la guerre.

On ne voit pas encore quelle attitude adopteront les autres neutres. Le Brésil paraît vouloir prendre une décision semblable à celle des Etats-Unis. Les neutres qui ont contribué à ravitailler les Allemands et sont maintenant récompensés par le tonnage des navires qui leur amènent des approvisionnements.

Vienne, 6 février.

B. C. V. — Les journaux annoncent en détail et avec calme le message du président Wilson au Congrès et déclarent qu'ils entendent réserver leur jugement définitif à ce sujet, d'autant plus que la décision de M. Wilson d'entrer effectivement en guerre serait en contradiction flagrante avec sa récente action pacifiste et que, ainsi, les Etats-Unis prendraient une lourde responsabilité pour la continuation de la guerre. Les journaux expriment unanimement l'avis que la participation des Etats-Unis à la guerre ne changera pas sérieusement la situation, car les puissances centrales ont pesé toutes les éventualités.

L'intransigeance de l'Allemagne

New-York, 6 février.

Havas. — Selon un radio-télégramme de Berlin à l'Associated-Press, reçu dimanche dernier, à 10 heures du soir, on affirme positivement que les ordres de l'Amirauté allemande pour la conduite de la guerre sous-marine ne peuvent pas être et ne seront pas modifiés.

La résolution allemande est inflexible. La seule sécurité pour les navigateurs consistera à ne pas pénétrer dans la zone navale spécifiée par l'Allemagne.

L'attitude du Brésil

Rio-de-Janeiro, 6 février.

Havas. — M. Lauro Müller a conféré longuement avec les diplomates sud-américains. Les termes de la protestation du Brésil sont fixés, mais la note ne sera pas remise avant un échange de vues entre plusieurs gouvernements américains.

Rio-de-Janeiro, 6 février.

Havas. — Le Correo da Manha, dans un article sur le panaméricanisme, dit que la guerre est entrée dans une phase dans laquelle aucune nation ne peut rester isolée. « Dans le groupement des puissances, notre place est indiquée à côté des Etats-Unis. Notre destinée est liée à celle de la grande république du nord. Anticiper sur l'œuvre consciente des hommes d'Etat, les événements se sont précipités pour la réalisation intégrale de l'idéal panaméricain. »

Rio-de-Janeiro, 6 février.

Havas. — La Gazeta de Noticias déclare savoir que la protestation du Brésil, loin d'empêcher les mesures qui seront prises en présence de cas concrets, servira de base à de telles mesures. Le Brésil spécifierait les actes qu'il considérerait comme hostiles à son indépendance commerciale et à sa souveraineté politique.

L'impression bulgare

Sofia, 6 février.

(Agence bulgare.) — La nouvelle de la rupture des relations diplomatiques entre l'Amérique et l'Allemagne est accueillie avec une certaine confiance par le public et la presse bulgares.

Les journaux relèvent que l'intervention américaine n'aura aucun effet pratique sur la conduite de la guerre.

L'invité de M. Wilson aux neutres

Londres, 6 février.

Le Daily Chronicle écrit, au sujet de la phrase du discours de M. Wilson où il est dit : « Je considère comme entendu que tous les gouvernements neutres adopteront cette même ligne de conduite. »

M. Wilson fait sans aucun doute allusion aux grandes républiques sud-américaines, dont l'adhésion à sa politique est importante, parce que la campagne des sous-marins allemands en sera rendue plus difficile. L'attitude des neutres d'Europe est une affaire plus délicate. Tels d'entre eux ne peuvent doter la guerre à l'Allemagne sans courir de grands dangers. D'autres, il est vrai, ont les coudées plus franches.

Des bombes sur Dunkerque

Berlin, 6 février.

(Officiel.) — Un aéroplane de marine allemand a lancé avec succès des bombes, le soir du 3 février, sur les installations du port de Dunkerque. Pendant son retour, l'aviateur a pu observer même de loin l'incendie qui avait éclaté.

Les torpillages

Londres, 6 février.

Reuter. — L'Amirauté britannique annonce qu'un sous-marin ennemi a torpillé sans avertissement, le 27 novembre dernier, le vapeur britannique City of Birmingham, lorsqu'il se trouvait à 126 miles de la terre la plus rapprochée ; il avait à bord 145 hommes d'équipage et 170 passagers, dont 90 femmes et enfants. Quoique la houle fut très forte à ce moment-là, toutes les chaloupes ont été mises à la mer. Tous les passagers et les marins avaient quitté le navire moins de dix minutes après l'explosion. Le capitaine, qui, conformément aux traditions de la marine britannique, était resté à bord jusqu'à ce que le navire fut englouti, fut recueilli une demi-heure plus tard. La conduite des passagers et des marins a été admirable jusqu'au bout. Le

patron du navire rapporte que des femmes prirent place dans les chaloupes avec le même calme que si elles étaient descendues pour un repas. Un navire-hôpital recueillit les naufragés trois heures après. Quand on eut fait l'appel, on constata l'absence du docteur et de trois marins du navire. On présume qu'ils ont été noyés.

Londres, 6 février.

Havas. — Le Lloyd annonce que le bâtiment danois Larkruse et le bâtiment russe Garmithil ont été coulés. 20 marins de l'Eaststone ont débarqué. Le capitaine et 4 marins sont morts.

La marine de guerre des Alliés

Milan, 6 février.

La Corriere della Sera annonce des changements importants et importants dans la marine de guerre des puissances alliées.

La valise diplomatique du Vatican

Milan, 6 février.

Le Secolo croit savoir que les puissances centrales ont donné des assurances au Saint-Siège au sujet de la protection des navires portant le courrier pontifical.

Les Alliés et la Grèce

Athènes, 6 février.

Havas. — A la suite des bruits mis en circulation sur le retour en Grèce de certains agents ennemis expulsés ou éloignés à la requête des Alliés, les ministres de l'Entente avaient fait, après du gouvernement grec, une démarche, le priant de confirmer les engagements pris par lui à ce sujet. En réponse à cette démarche, M. Zolotas, tout en démentant catégoriquement les rumeurs en question, a renouvelé aux ministres alliés l'assurance que le gouvernement grec, ayant accepté l'engagement des négociations ennemies, ne saurait envisager le retour en Grèce d'aucun de ceux qui en faisaient partie. Il a ajouté qu'il ne saurait davantage tolérer la présence de sujets ennemis expulsés par lui sur la demande des négociations alliées.

Charles I^{er} et les Tchèques

Vienne, 6 février.

(B. C. V.) — La Correspondance Slave annonce que les Tchèques de Vienne ont organisé une manifestation à l'occasion de l'accession au trône de l'empereur Charles et de l'impératrice Zita. Les discours prononcés à cette occasion ont donné expression en termes enthousiastes aux sentiments de fidélité et d'attachement à la dynastie.

SUISSE

Le Conseil fédéral suisse et le blocus sous-marin

Berne, 6 février.

V. — Contrairement à une note officieuse de ce matin, le Conseil fédéral est entré en relation avec les autres Etats neutres dès que fut connue la note allemande sur l'aggravation de la guerre sous-marine. Mais il agira en complète indépendance, quant à la réponse à faire à cette note.

Pour les facteurs ruraux et les dépositaires postaux

Berne, 6 février.

V. — Conformément au vœu des Chambres, le Conseil fédéral a décidé d'élever de 10 fr. le minimum et le maximum de l'indemnité annuelle de l'heure de service pour les facteurs de campagne et les dépositaires postaux. Ce minimum et ce maximum sont donc portés de 140 et 190 fr. à 150 et 200 fr.

Décès

Berne, 6 février.

On annonce la mort, survenue à Montana, après de longues souffrances, de M. Joss-Heiniger, bien connu dans les cercles musicaux suisses. M. Joss était professeur à l'Ecole normale de Muristalben et organisateur du temple de la Nydeck.

Conservateurs tessinois

Lugano, 6 février.

Réuni hier après midi, lundi, à Bellinzona, le comité cantonal conservateur a pris une décision au sujet de l'attitude du parti pour l'élection du Conseil d'Etat. En vertu des pouvoirs conférés par l'assemblée des délégués du parti, le comité a décidé de présenter, pour l'élection du 18 février, une liste de quatre candidats conservateurs pour le gouvernement. M. Calviati a maintenu irrévocablement sa démission, tandis que M. Martinoli, cédant aux instances de ses amis, est revenu sur son désistement. Il figurera donc en tête de la liste. Les trois nouveaux candidats sont M. Tarolchini, conseiller national ; M. Antonio Riva, député et conseiller municipal de Lugano ; M. Ambrogini, avocat, ancien président du Grand Conseil et conseiller municipal de Bellinzona.

Cette liste est excellentement composée et sera accueillie avec faveur dans les rangs conservateurs.

Il neige au Tessin

Lugano, 6 février.

Depuis hier après midi, lundi, il neige presque sans discontinuer dans tout le Tessin.

Baves le STIMULANT
Agréé au Vin et Quinquina
L'ANCIENNE Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie
BACCALURÉATS
Maturité

†
Les familles Sieber-Bertschy, Papoussopoulos-Bertschy, Genoud-Bertschy, Beck-Bertschy, Bertschy-Schneider, Corpataux et Fasel ainsi que les familles alliées, font part du décès de

MADAME
Elise Bertschy-Corpataux
leur regrette sa mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à l'âge de 78 ans, munie des secours de la religion.
L'office d'enterrement aura lieu mercredi 7 février, à 9 heures, à l'église de Saint-Jean.
Départ du convoi mortuaire : Petites Ramées, 135.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Nicolas POFFET
aura lieu jeudi 8 février, à 9 h. du matin, à l'église du Collège.
R. I. P.

Monsieur et Madame Marc Vidon-Probst et leurs enfants, à Fribourg, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

MADAME
Veuve Elise VIDON
née Dubuc

leur chère mère, belle-mère et grand-mère décédée à l'âge de 65 ans, après une courte maladie. L'enterrement aura lieu le mercredi 7 février, à 1 heure de l'après-midi.
Départ de la maison mortuaire : Tivoli, 19, à Fribourg.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Un bon commerce de la place demande un commis-taire avec 6 à 10,000 fr. Bonnes garanties. 803
S'adresser par écrit, sous chiffres P. 669 F., à Publicitas S. A., Fribourg.

Couturière-lingère
Une personne d'un certain âge demande une place dans hôtel ou pensionnat, pour faire les habits ou les raccommodages. — S'adr. : M^{me} Willemin, Varis, N° 15

POUDRE NOIRE
Le meilleur dentifrice. Désodorant, astringent, antiseptique, dissolvant le tartre, évitant les maladies des dents et gencives. Préparé par le Dr G. Preiswerk (Yverdon). Se vend dans toutes les pharmacies, à 1 fr. la boîte. 460

Banque Commerciale et Agricole, Fribourg
E. ULDRY & C^{ie}
Nous payons en compte courant 4 %
Par bons à six mois, au porteur, intérêts 4 1/2 % l'an payables à l'avance
Par obligations à 3 ou 5 ans 5 %

L'Intronisation du Sacré-Cœur de Jésus dans les familles
PAR LA CONSÉCRATION SOLENNELLE DES FAMILLES
A CE DIVIN CŒUR

CATALOGUE
DES
Brochures, Feuilles et Images à répandre
Brochure très détaillée de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers par la consécration des familles à ce divin Cœur. Prix : l'unité, 35 centimes ; le cent, 30 francs.

Feuilles de propagande
1^o Tract-Exposé, 4 pages grand format, la douzaine, 0 fr. 40 ; le cent, 2 fr. 50.
2^o Prières du cérémonial, même prix.
3^o Rapport sur la tournée apostolique du R. P. Mateo Crowley en Suisse (1916), même prix.
4^o Secrétariats : formation, moyens d'action. Feuille spéciale, la douzaine, 50 centimes.
5^o Document familial ou Authentique de l'Intronisation (double feuille dont l'une pour la famille, l'autre pour les archives paroissiales), format 33x25, sur papier parcheminé, 10 centimes.

IMAGE DU SACRÉ-CŒUR
dite de Garcia Moreno
A. Héliogravure 47x59 5 fr. 80
B. Coloris riche 42x55 2 fr. 25
C. Similigravure 38x50 0 fr. 80
D. 22x30 0 fr. 25
E. historique 0 fr. 20
F. Format pour livre de prières, avec Promesses du Sacré-Cœur ou Souvenir de l'Intronisation du Sacré-Cœur au foyer, l'unité 10 centimes. 24x18 1 fr. 25
Image carton artistique. 9x14 1/2 0 fr. 60
Prière de désigner par les lettres A. B. C. D. E.

Librairies de l'Œuvre de Saint-Paul 130, Place Saint-Nicolas et 33, Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse).

JEUNE HOMME
pourrait, sous de favorables conditions, apprendre le métier de boncher. Rétribution dès le commencement.
S'adr. : Boucherie O. Hémetrey, rue Grimoire, Fribourg. P 158 F 793

On désire agents actifs, ayant bonnes références, qui s'intéresseraient à la recherche d'annonces réclames : affaire très avantageuse et grand rapport. (Exploite d'un brevet.)
Offres à Grosbet & Nussch, 54, rue du Rhône, Genève.

ON DEMANDE
une femme de chambre
dans bonne famille ; bons gages.
S'adresser sous P 224 B à Publicitas S. A., Bulle. 808

On demande
UNE FILLE
pour aider un ménage et au café. Entrée tout de suite.
S'adresser au Café de la Poste, rue du Pont-Suspendu, Fribourg. 802

ON DEMANDE
jeune fille, propre et active, pour aider aux travaux du ménage. Entrée tout de suite ou pour date à convenir.
Adresser les offres à M^{me} Ch. Sereck, rue de la Gare, Morges (Vaud). 793

2 bons fromagers
trouvent place tent de suite chez M. Kochet, fromager, Cully-Saux (Saône-et-Loire). 805

On demande à louer
pour tout de suite, un petit domaine d'environ 3 à 15 postes de terrain. Paiement de la location sur.
S'adresser par écrit, sous P 654 F à Publicitas S. A., Fribourg. 797

ON ACHETERAIT
collection de timbres
importante ou lot intéressant.
Offres détaillées sous P 537 L à Publicitas S. A., Fribourg.

Bandages herniaires
Grand choix de bandages diastiques, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.
Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double et moyennant les mesures, l'envoi sur commande.
Discrétion absolue, chez P. Germond, sellerie, Payette.

Lo **Siroline "Roche"** calme et guérit toutes les affections pulmonaires, la toux, l'influenza, la grippe.
On vend la SIROLINE "ROCHE" dans toutes les pharmacies au prix de Fr. 4. — la flacon.

Schæffer frères
Fribourg, Varis, 29
Chauffage central
Installations sanitaires

La joie de vivre
est devenue chose rare. C'est qu'actuellement les trois quarts de la population souffrent de la mièvrerie ; ceci fait un tort énorme au plaisir de vivre, au bonheur d'une famille, à l'activité de ceux qui en souffrent, et leur montre la vie comme une « vallée terreuse de larmes » dans la vraie signification du mot. La racine de toutes ces faiblesses est sans doute la nervosité, la maladie actuellement la plus répandue et qui serait bientôt la ruine de notre peuple, si heureusement elle ne pouvait être rapidement guérie dans sa première phase. Celle qui est les premiers symptômes de la nervosité s'empresse d'aller à la pharmacie la plus proche, et exige du « NERVOSAN ». Ce dernier est une nourriture excellente pour les nerfs, fortifiant le corps, les muscles et les nerfs et les mettant à l'abri des souffrances de cette maladie. Flacons à 1 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. 384

Contre Toux, Grippe, Coqueluche, Rougeole, prenez le

SIROP BURMAN
Vous toussiez ? Alors prenez vite de nos merveilleux et répétés
BONBONS DES VOIES
aux bourgeois contre les caprices des Voies
aux secrets contre les rhumes, toux, et asthmes
à tous points. Déposé au génie.
10 ans de succès
Avis : So méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot Voies inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants Brugger & Pasche, Genève.

Boulangerie
A remettre, dès le 25 juillet, une boulangerie avec four, située à Fribourg, Avenue de Pérolles, N° 40. P 593 F 747
Adresser offres à J. BENEY, notaire, à Fribourg.

A louer rue de Romont
un appartement
5 chambres et dépendances. S'adresser à M^{me} Delaquis, Villa des Fougères. 116

A VENDRE
un chien-loup
âgé de 7 mois. 781
S'adresser à Emile Schmitts, à Villars-sur-Yallère.

A louer pour tout de suite ou à convenir
un appartement
meublé ou non meublé, de cinq chambres, cuisine et chambre de bain. 133
S'adr. sous chiffres P 586 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Papiers peints
Immense choix. Très bon marché chez P. BOPP, Ameublement, rue du Tir, 8, Fribourg.

Oranges douces
CITRONS
Pommes de table
1^o CHOIX
5 kg. oranges fr. 3.30 (en 40-45 p.)
10 » » 6.20 » 80-90 »
5 » citrons » 2.50 » 40-45 »
10 » » 4.90 » 80-90 »
10 » pommes (aigres) (belles de table) Fr. 6.50
10 » pommes (aigres) (belles à cuire) Fr. 5.50
envoi franco contre remboursements.
Léopold BERNASCONI, Lugano.

A remettre tout de suite
jeûne logement tranquille et bien ensoleillé, au 1^{er} étage, 4 chambres, 1 chambre aux mansardes, chambre de bains installée. Eau, gaz et électricité. Petit jardin et vaste place.
S'adresser l'après-midi, chez M. Vanthey, ing.-prof., route de Villars, 11 (maison Blanc, avoc.). P 687 F 801

GARE AU TORPILLEUR



« Rien à faire, mon vieux, je suis calfaté au Goudron. » Pourtant le navire, si bien goudronné qu'il soit, n'est pas à l'abri des torpilles ; tandis que l'homme qui prend du Goudron-Guyot est parfaitement à l'abri des rhumes et des bronchites.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau sucré en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phthise bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des microbes du pommion, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites catarrhales, vieux rhumes négligés et à tortiori de l'asthme et de la phthise, de bien demander dans les pharmacies le véritable Goudron-Guyot.

Ann d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs : violet, vert, rouge et en biais, ainsi que l'adresse : Maison FRÈRE, 10, rue Jacob, Paris.

Prix du Goudron-Guyot : 2 francs le flacon.
Le traitement revient à 10 centimes par jour — et guérit.
VENTE EN GROS : Bourgnonnet & Courras, Pharmacie Centrale, Fribourg.

P. S. — Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de plus maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50.

CADEAU La Maison G. Vinet, rue Gustave Revillon, 1, à Genève, agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux, et franco par la poste, un flacon échantillon de Goudron GUYOT ou de Capsules GUYOT, à toute personne qui lui en fait la demande de la part de La Liberté.

Les Potagers à Gaz
de la Fabrique Suisse d'Appareils à Gaz de Soleure
sont les plus parfaites et économiques, ce qui est prouvé par nos cours de cuisine. — Combinables avec brûleurs simples et doubles
parfaits et économiques
Le nouveau brûleur économique breveté « Soleura W » est reconnu comme le plus économique de tous les brûleurs existant jusqu'à présent.
Revendeurs : Usines à gaz, magasins d'articles de ménage et appareils.
1726-743

MILAINES de BERNE
Demander échantillons à
Walther GYGAX, fabricant, Biesenbach (Berne).

RHUMATISMES
L'Antalgine guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées. Prix du flacon de 120 pilules, 6 fr., franco de port et d'emballage, contre remboursement. 1472-887
Pharmacie Barbezat PAYERNE
Brochure gratuite sur demande

EAU PARADIS
enlève toutes les impuretés de la peau.

Fabrique de meubles « Gruyéria »
Téléph. 12. BULLE
FRIBOURG, Av. de Pérolles, 4. Téléph. 533
Toujours grand et beau choix de salles à manger, chambres à coucher et divers autres meubles à des prix très avantageux.
Vente directe de la fabrique
PAS D'INTERMÉDIAIRE

ON DEMANDE
pour le 15 février ou date à convenir, une bonne fille pour tout faire, sachant un peu la cuisine.
S'adresser : Hôtel Croix-Blanche, Romont. 795

JEUNE HOMME
Suisse allemand, parfait étio-dactylographe pour les deux langues, bien au courant des affaires de bureau, d'expédition et de service de paiement, demande place, dans la Suisse française, pour le 15 février. Diplôme de l'Ecole commerciale. 772
S'adresser au Rév. Curé catholique de Soleure.

JEUNE HOMME
actif pourrait entrer tout de suite dans un commerce de légumes et fruits du midi Occasion d'apprendre l'allemand.
A la même adresse, un jeune garçon trouverait bonne place, comme

apprenti jardinier
A. Kaeter, jard.-march., Engelberg (Obwald).

JARDINIER
catholique, connaissant les trois branches et parlant le français, est demandé pour tout de suite dans maison bourgeoise. Excellentes références exigées. Adresser offres sous P 499 F à Publicitas S. A., Fribourg.

La meilleure
Ecole d'apprentis chauffeurs
Cours de 15 jours à 3 semaines avec obtention du brevet fédéral garanti. Bonnes conditions
S'adresser en toute confiance à Ed. von Arx, Auto-paragax-taxi, Fessex (Neuchâtel). Téléphone 18.85.

ENCORE QUELQUES
PIANOS
d'occasion
Bord, noyer 350 fr.
Fetisch, noir 450 »
Erard, noyer 600 »
Fetisch, oir 650 »
Burger-Jacobi, noir 750 »
Tous ces pianos ont été remis à neuf et sont garantis en parfait état, par la maison 758
FETISCH, Frères A VEVEY

Magasins à louer
Avenue de Pérolles, N° 10 et 12. Co-voindriaux pour bureaux
S'adresser à J. BENEY, notaire, Fribourg. 741

On demande pour tout de suite, un
appartement meublé
de 4 à 5 pièces ou petite villa meublée, à proximité de la ville. Confort moderne. 776
Offres sous P 423 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE
8000 pieds foin et regain, première qualité, à distraire
S'adresser à J. B. WEPRAZ, boulangerie, Bossens.

Mises juridiques
L'office des procurations du canton de Vaud, le 10 février, à 11 heures du jour, à son bureau, à Murat, pour la seconde fois sept parts de la seigneurie agricole de Courtepin. Murat, le 2 février 1917.
L'office des procurations du Lac.

Tout a renchéri
Le ménage se demande souvent comment pourra suffire à ses besoins avec son argent. Le malt Knelp de Kathreiner est une planche salut. Il est savoureux, nourrissant et bon marché. Exiger la marque déposée Kneipp.

AVIS
Ensuite de l'augmentation de prix du cuir de 80 à 100 % ainsi que des autres fournitures de 100 à 300 %, depuis début de la guerre, la Société des maîtres cordonniers du canton de Fribourg se voit dans la nécessité d'élever de 40 % les prix des réparations. P 631 F 77
Un tarif sera affiché dans chaque atelier et magasin.
Le Comité de la Société des maîtres cordonniers du canton de Fribourg.

GRANDE ÉCONOMIE
par l'emploi des
Auto-cuiseurs
Couvercles à eau chaude
CALDOR
Fils de A. Chiffelle
26, rue de Lausanne, 26
FRIBOURG

SERVICE DES EAUX
Il est rappelé à Messieurs les abonnés qu'il est expressément défendu d'abuser de l'eau et qu'ils ont l'obligation d'entretenir leurs installations (robinets, réservoirs, montées, charges, etc.) en bon état, afin d'éviter tout écoulement inutile.
Le gel des conduites d'eau n'est à craindre qu'à partir de -1 degré pour les conduites placées en plein air, et de -8 degrés dans les locaux fermés. Dans les deux cas, il est inutile de laisser couler l'eau. Dans les deux cas, il est inutile de laisser couler l'eau. Dans les deux cas, il est inutile de laisser couler l'eau.
Les agents du Service des eaux, conformément à l'art. 14 de notre règlement, ont constamment le droit d'inspecter les installations d'eau et ils réprimeront tout abus.
Tout contrevenant qui ne tiendra pas compte d'un premier avertissement sera puni conformément au règlement.
LA DIRECTION.

COQUELINE
Lapp
Sirop contre la coqueluche
Meilleur remède contre la toux, l'enrouement, les maladies de la gorge, etc., pour enfants et adultes.
Le grand flacon Fr. 3.50
Le petit flacon 1.80
En vente dans toutes les meilleures pharmacies. H 628 F 773
Dépôt général : Pharmacie LAPP Fribourg

A REMETTRE
dans localité de la Suisse romande une est prise de
TRANSPORTS FUNÉBRES
Cercueils et Couronnes mortuaires
Peu de reprises, facilités de paiement à praeur sérieux et garanties. — Adresser offres sous chiffres P 251 M, à Publicitas S. A., Montreux. 811

COMMERCE DE BOIS
Gros & Détail
Eugène WINCKLER
Téléphone 3, Avenue de Tivoli, 3 Téléphone 121
Bois de chauffage Moules, fagots, etc. Bois coupé sapin, foyard, etc.